



## COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

### **Objet : Situation des opérations de passation des marchés publics au troisième trimestre 2021**

La présente Communication a pour objet d'informer les membres du Gouvernement de la situation des opérations de passation des marchés publics au troisième trimestre de l'année 2021. Elle s'articule autour de quatre (4) points : la gestion des opérations de marchés publics, les délais de passation des marchés publics, la concentration des marchés et les mesures prises pour l'amélioration de l'efficacité de la commande publique.

#### **1. Gestion des opérations de marchés publics**

Au troisième trimestre 2021, 2 838 marchés ont été approuvés contre 3 735 à la même période en 2020, soit une baisse de 24,0%. Le montant des marchés approuvés à fin septembre 2021 s'élève à 549,6 milliards de FCFA contre 1 228,7 milliards de FCFA à fin septembre 2020, soit une baisse de 55,3%. Cette baisse de 679,1 milliards de FCFA résulte, de façon générale, de la réduction des marchés dans le secteur routier. En effet, la plupart des grands projets d'investissement routier ont été initiés en 2020 et sont au stade de l'exécution physique et financière. A titre d'illustration, les marchés passés dans le secteur routier enregistrent une baisse de 426,5 milliards de FCFA.

Les procédures concurrentielles, regroupant les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints, représentent 69,1% du montant des marchés approuvés à fin septembre 2021 contre 74,7% à fin septembre 2020, soit une baisse de 5,6 points. Cette baisse s'explique par la réduction du volume des marchés de travaux passés par appels d'offres. En effet, le montant total de ces marchés en 2020 est de 690,2 milliards de FCFA contre 272,7 milliards de FCFA en 2021, soit une baisse de 336,5 milliards de FCFA.

Les procédures non concurrentielles (gré à gré, avenants, conventions et lettres de commande valant marchés), quant à elles, représentent 27,7% du montant des marchés approuvés à fin septembre 2021, contre 23,9% à fin septembre 2020, soit une hausse de 3,8 points. En ce qui concerne spécifiquement les marchés de gré à gré, ils représentent 8,9% du montant des marchés approuvés à fin septembre 2021 contre 12,5% à fin septembre 2020, soit une baisse de 3,6 points.

La part des marchés attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) est passée de 41,6% à fin septembre 2020 à 48,4% à fin septembre 2021, soit une hausse de 6,8 points. Cette hausse traduit la volonté du Gouvernement d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics à travers l'instauration des procédures simplifiées et l'allègement des conditions de participation aux appels d'offres.

#### **2. Délais de passation des marchés publics**

Le délai moyen de passation des marchés est passé de 98,2 jours à fin septembre 2020 à 91,8 jours à fin septembre 2021, soit une baisse de 6,4 jours.

De façon détaillée, les délais moyens d'exécution des principales phases de passation des marchés se présentent comme suit :

- le délai de demande d'avis de non-objection est passé de 10,2 jours à fin septembre 2020 à 7,4 jours à fin septembre 2021, soit une baisse de 2,8 jours ;
- le délai de signature par les attributaires des marchés est passé de 9,7 jours à fin septembre 2020 à 8,5 jours à fin septembre 2021, soit une baisse de 1,2 jour ;



- le délai de signature des marchés par les autorités contractantes et de numérotation est passé de 9,8 jours à fin septembre 2020 à 7,0 jours à fin septembre 2021, soit une baisse de 2,8 jours ;
- le délai d'approbation des marchés est passé de 9,3 jours à fin septembre 2020 à 8,1 jours à fin septembre 2021, soit une baisse de 1,2 jour ;

Quelques évolutions moins favorables ont été relevées. Elles concernent notamment le délai de traitement des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO), qui est passé de 7,1 jours à 7,4 jours et le délai des travaux des Commissions d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO), qui est passé de 8,0 jours à 9,9 jours.

### 3. Concentration des marchés publics

Le degré de concentration des marchés publics est calculé suivant l'indice d'Herfindahl-Hirschman dont la valeur oscille entre 0 (distribution égalitaire) et 1 (concentration sur une entreprise).

Cet indice se situe à 0,006 à fin septembre 2021, en hausse par rapport à celui de septembre 2020 qui était à 0,003. Toutefois, ce chiffre témoigne d'une faible concentration des marchés publics, singulièrement autour d'une entreprise.

### 4. Mesures d'amélioration de l'efficacité de la commande publique

Dans le cadre de l'amélioration du système des marchés publics, l'applicatif de gestion dématérialisée de la passation des marchés publics (SIGOMAP) a été mis en exploitation. Cet applicatif connaît une amélioration constante et permet aujourd'hui le traitement de toutes les étapes des échanges entre les acteurs de l'Administration, qui aboutissent à la délivrance en ligne des avis de non-objection de la Direction Générale des Marchés Publics.

Telle est l'économie de la présente Communication soumise à l'approbation du Conseil.

Le Ministre du Budget  
et du Portefeuille de l'Etat



*Moussa Sanogo*  
Moussa SANOGO



## ANNEXES

**Tableau 1 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation à fin septembre 2019, 2020 et 2021**

MODE	septembre -19				septembre -20				septembre-21			
	NB	%	MONTANT (FCFA)	%	NB	%	MONTANT (FCFA)	%	NB	%	MONTANT (FCFA)	%
<b>PROCEDURES CLASSIQUES</b>	2 360	73,2	927 975 520 285	97,8	3 034	81,2	1 211 330 818 162	98,6	2 173	76,6	531 980 960 689	96,8
Appel d'offres ouvert	1000	31,0	264 491 815 246	27,9	1301	34,8	542 231 085 927	44,2	900	31,7	293 541 885 803	53,4
Appel d'offres restreint	331	10,3	418 256 287 166	44,1	770	20,6	375 081 636 448	30,5	300	10,8	86 248 251 235	15,7
<b>Sous total procédures concurrentielles</b>	1 331	41,3	682 748 102 412	72,0	2 071	55,4	917 312 722 375	74,7	1 200	42,3	379 790 137 038	69,1
Marchés de Gré à gré	189	5,9	74 757 074 564	7,9	208	5,6	154 186 705 235	12,5	146	5,2	49 019 320 043	8,9
Avenants	244	7,6	100 301 463 982	10,6	197	5,3	54 875 807 278	4,5	150	5,3	26 363 712 428	4,8
Conventions	103	3,2	40 239 870 961	4,2	49	1,3	39 912 763 849	3,2	108	3,8	38 604 863 778	7,1
Lettres de commande valant marchés	493	15,3	29 929 008 365	3,1	509	13,6	45 042 817 425	3,7	568	20,0	38 143 237 604	6,9
<b>Sous total procédures non concurrentielles</b>	1 029	31,9	245 227 417 873	25,8	963	25,8	294 018 093 787	23,9	973	34,3	152 190 823 651	27,7
<b>PROCEDURES SIMPLIFIEES</b>	863	26,8	20 871 134 389	2,2	701	18,8	17 327 126 793	1,4	666	23,4	17 711 484 224	3,2
Procédures simplifiées à compétition limitée	651	20,2	14 702 208 309	1,5	530	14,2	11 593 330 307	0,9	489	17,2	12 161 153 508	2,2
Procédures simplifiées à compétition ouverte	212	6,6	6 168 926 080	0,7	171	4,6	5 733 796 486	0,5	177	6,2	5 550 330 716	1,0
<b>TOTAL</b>	3 223	100	948 846 654 674	100	3 735	100	1 228 657 942 955	100	2 838	100	549 632 555 115	100

Source : DGMP

**Tableau 2 : Part des marchés approuvés par catégorie d'entreprise à fin septembre 2020 et 2021**

CATEGORIES D'ENTREPRISES	Fin septembre 2020						Fin septembre 2021					
	Entreprises		Marchés				Entreprises		Marchés			
	Nbre	%	Nbre	%	Montant	%	Nbre	%	Nbre	%	Montant	%
Petites et moyennes Entreprises	990	61,0	2 129	57,0	511 344 141 306	41,6	983	83,6	2 068	72,9	266 134 296 777	48,4
Autres entreprises	633	39,0	1 606	43,0	717 313 801 649	58,4	193	16,4	770	27,1	283 496 258 338	51,6
<b>TOTAL</b>	1 623	100	3 735	100	1 228 657 942 955	100	1 176	100	2 838	100	549 632 555 115	100

Source : DGMP

**Tableau 3 : Délais de passation des marchés publics à fin septembre 2021**

Étapes	Délais réglementaires (en jours)	Délais de référence (en jours)	Délais moyens (en jours)	
			Septembre 2020	Septembre 2021
Traitement des dossiers d'appels d'offres (DAO)	13	11	7,1	7,4
Publication ou programmation des avis d'appel d'offres	30	30	25,3	24,8
Travaux de la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres	15	8	8,0	9,9
Demande d'avis de non-objection	3	3	10,2	7,4
Traitement de la demande d'avis de non-objection par la DGMP	10	5	5,8	5,7
Notification d'attribution et invitation à signer le projet de marché	3	3	3,0	3,0
Publication des résultats et délais de recours	7	10	7,0	7,0
Signature de l'attributaire du marché	3	3	9,7	8,5
Signature de l'autorité contractante et numérotation	3	5	9,8	7,0
Approbation du marché	24	7	9,3	8,1
Notification de l'approbation du marché	3	3	3,0	3,0
<b>Délai global moyen de passation de marchés</b>	<b>114</b>	<b>88</b>	<b>98,2</b>	<b>91,8</b>

Source : DGMP

